

## L'UNESCO ou la victoire de la Realpolitik

Le 4 octobre dernier, la directrice générale sortante de l'UNESCO, **Irina Bokiva**, **était réélue** pour quatre ans à son poste, au premier tour de scrutin par 39 voix sur 58. Ils étaient trois en lice pour prendre la tête de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture: la directrice sortante, la Bulgare Irina Bokova, le Franco-Libanais Joseph Maïla et le Djiboutien Rachad Farah. La défaite est rude pour ce dernier, qui jouait la course à la victoire jusqu'au dernier jour.



L'ambassadeur, représentant du Sud, avait réussi l'exploit de recueillir les **promesses de votes des 14 représentants africains, de l'Union Africaine, de l'IGAD et de l'OCI, soit 25 voix au total**, qui, si elles avaient été tenues, lui auraient au moins permis d'accéder au second tour. Auditionné le mercredi 2 octobre par le conseil exécutif de l'institution les échos sont bons, l'ambassadeur a réussi son grand oral. Comment expliquer cette défaite ? **Les promesses de vote ne se sont pas avérées suffisantes puisque Rachad Farah n'a finalement recueilli que 13 voix**, et le candidat du Liban, Joseph Maïla, en a recueilli 6. Rachad Farah a confié à Jeune Afrique qu'« *une fois de plus la solidarité multilatérale n'a pas fonctionné. Elle n'est qu'une déclaration d'intention sans conséquence concrète* ».

Les défections sont à compter parmi les membres de l'OCI en particulier l'Arabie Saoudite, Bangladesh,



Pakistan et l'Égypte. L'Algérie, quant à elle, lui a donné sa voix. Les appels de l'Éthiopie et les consignes de vote de l'UA en faveur du candidat djiboutien ne sont pas avérés suffisants. **Le Congo Brazaville, le Gabon, le Mali, le Burkina Faso et la Tunisie n'ont su s'autonomiser et se sont alignés sur le vote de la France en faveur de la candidate sortante.** Selon la Lettre de l'Océan Indien, celle-ci aurait bénéficié du lobbying de **Jean-Paul Careron** « *fondateur et président du Crans Montana Forum, ambassadeur des Iles Salomon auprès de l'UNESCO et consul honoraire de Bulgarie à Monaco* ».

NB : La victoire est revenue au candidat ayant obtenu 30 voix sur un total de 58 pour une réélection au premier tour par le **Conseil exécutif de l'Organisation**. Ce dernier est composé de 58 membres. Les votes se font à bulletins secrets. Composition du Conseil Exécutif : **ICI**